REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère des solidarités et de la santé

Direction générale de l'offre de soins
.....

Sous-direction des ressources humaines du système de santé
.....
Bureau des ressources humaines hospitalières
.....
RH4

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Secrétariat général
.....
Direction générale des ressources humaines
.....
Service des personnels enseignants de l'enseignement supérieur et de la recherche
.....
Sous-direction du pilotage du recrutement et de la gestion des enseignants-chercheurs
.....
Département des personnels enseignants-chercheurs des disciplines de santé
.....

DGRH A 2-3 n° 18-11

LA MINISTRE DES SOLIDARITES ET DE LA SANTE
ET
LA MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

VU le code de l'éducation, notamment son article L 952-21 ;
VU le décret n° 90-92 du 24 janvier 1990 modifié portant statut des personnels enseignants et hospitaliers des centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaires des centres hospitaliers et universitaires ;
VU l'arrêté du 16 janvier 2018 portant déclaration de vacance d'emplois de maître de conférences des universités-praticien hospitalier des centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaires offerts à la mutation et au recrutement au titre de l'année 2018 et fixant les modalités de candidature ;
VU l'arrêté du 3 mai 2018 fixant les listes d'admission aux concours ouverts pour le recrutement de maître de conférences des universités-praticiens hospitaliers des centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaires au titre de l'année 2018 ;
VU l'arrêté du 3 mai 2018 portant déclaration de vacance d'emplois de maître de conférences des universités-praticien hospitalier des centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaires offerts au recrutement au titre de l'année 2018 et fixant les modalités de candidature (1er tour) ;
VU les avis émis par les instances hospitalières et universitaires concernées,

Arrêtent :

Article 1er

Les 21 candidats dont les noms suivent, sont nommés maîtres de conférences des universités-praticiens hospitaliers stagiaires des centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaires à compter du 1er septembre 2018 (1er tour), auprès des centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaires ci-dessous désignés :

CSERD de Clermont-Ferrand (Université de Clermont-Ferrand)

M. Guillaume BONNET
Dentisterie restauratrice, endodontie, prothèses, fonction-dysfonction, imagerie, biomatériaux (prothèses)
Emploi n° 5801 MCOD 1003

CSERD de Lille (Université de Lille)

M. Kévimy AGOSSA
Chirurgie orale ; parodontologie ; biologie orale (parodontologie)
Emploi n° 5701 MCOD 0774

M. Philippe BOITELLE
Dentisterie restauratrice, endodontie, prothèses, fonction-dysfonction, imagerie, biomatériaux (prothèses)
Emploi n° 5801 MCOD 0609

Mme Marion DEHURTEVENT
Dentisterie restauratrice, endodontie, prothèses, fonction-dysfonction, imagerie, biomatériaux (prothèses)
Emploi n° 5801 MCOD 0624

CSERD de Marseille (Université de Marseille)

Mme Arianne CAMOIN
Odontologie pédiatrique et orthopédie dento-faciale (odontologie pédiatrique)
Emploi n° 5601 MCOD 1449

M. Fabrice CAMPANA
Chirurgie orale ; parodontologie ; biologie orale (chirurgie orale)
Emploi n° 5701 MCOD 1061

M. Thomas GIRAUD
Dentisterie restauratrice, endodontie, prothèses, fonction-dysfonction, imagerie, biomatériaux (biomatériaux)
Emploi n° 5801 MCOD 1026

Mme Maud GUIVARC'H
Dentisterie restauratrice, endodontie, prothèses, fonction-dysfonction, imagerie, biomatériaux (dentisterie restauratrice, endodontie)
Emploi n° 5801 MCOD 1274

M. Gérald MAILLE
Dentisterie restauratrice, endodontie, prothèses, fonction-dysfonction, imagerie, biomatériaux (prothèses)
Emploi n° 5801 MCOD 2371

CSERD de Montpellier (Université de Montpellier)

Mme Brenda MERTENS
Chirurgie orale ; parodontologie ; biologie orale (parodontologie)
Emploi n° 5701 MCOD 0797

CSERD de Nancy (Université de Nancy)

Mme Magali HERNANDEZ
Odontologie pédiatrique et orthopédie dento-faciale (odontologie pédiatrique)
Emploi n° 5601 MCOD 1112

CSERD de Nantes (Université de Nantes)

Mme Alexandra CLOITRE
Chirurgie orale ; parodontologie ; biologie orale (chirurgie orale)
Emploi n° 5701 MCOD 1044

CSERD de Nice (Université de Nice)

M. Romain CEINOS
Dentisterie restauratrice, endodontie, prothèses, fonction-dysfonction, imagerie, biomatériaux (dentisterie restauratrice, endodontie)
Emploi n° 5801 MCOD 1500

CSERD de Paris-Garancière (Université Paris VII)

Mme Juliette ROCHEFORT
Chirurgie orale ; parodontologie ; biologie orale (chirurgie orale)
Hôpital Pitié Salpêtrière
Emploi n° 5701 MCOD 0400

Mme Lisa FRIEDLANDER
Dentisterie restauratrice, endodontie, prothèses, fonction-dysfonction, imagerie, biomatériaux (prothèses)
Hôpital Pitié Salpêtrière
Emploi n° 5801 MCOD 1545

CSERD de Paris-Montrouge (Université Paris V)

Mme Francesca MANGIONE
Dentisterie restauratrice, endodontie, prothèses, fonction-dysfonction, imagerie, biomatériaux (imagerie) – discipline hospitalière : Chirurgie orale ; parodontologie ; biologie orale
Hôpital Albert Chenevier
Emploi n° 5801 MCOD 0169

Mme Fleur BERES
Dentisterie restauratrice, endodontie, prothèses, fonction-dysfonction, imagerie, biomatériaux (dentisterie restauratrice, endodontie)
Hôpital Bretonneau
Emploi n° 5801 MCOD 0189

Mme Anne-Margaux COLLIGNON-ROCHE
Dentisterie restauratrice, endodontie, prothèses, fonction-dysfonction, imagerie, biomatériaux (dentisterie restauratrice, endodontie)
Hôpital Louis Mourier
Emploi n° 5801 MCOD 1438

CSERD de Rennes (Université Rennes I)

Mme Caroline BOLLE
Chirurgie orale ; parodontologie ; biologie orale (parodontologie)
Emploi n° 5701 MCOD 1816

CSERD de Strasbourg (Université de Strasbourg)

Mme Delphine WAGNER
Odontologie pédiatrique et orthopédie dento-faciale (orthopédie dento-faciale)
Emploi n° 5601 MCOD 0960

CSERD de Toulouse (Université Toulouse III)

Mme Alexia VINEL
Chirurgie orale ; parodontologie ; biologie orale (parodontologie)
Emploi n° 5701 MCOD 0506

Article 2

La directrice générale de l'offre de soins et le directeur général des ressources humaines sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le portail Galaxie :
https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/etablissements.html.

Fait, le 08 AOUT 2018

La ministre des solidarités et de la santé

L'adjointe à la cheffe du bureau
des ressources humaines hospitalières (RH4)
Isabelle COUAILLIER

La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

La cheffe du département des personnels enseignants-chercheurs des disciplines de santé

Marie MAUFFRET-VALLADE

Voies et délais de recours

Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez former :
- soit un recours gracieux ou hiérarchique ;
- soit un recours contentieux devant la juridiction administrative compétente. Ce recours n'a pas d'effet suspensif.

Si vous avez d'abord exercé un recours gracieux ou hiérarchique dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision, le délai pour former un recours contentieux est de deux mois :
- à compter de la notification de la décision explicite de rejet du recours gracieux ou hiérarchique ;
- ou à compter de la date d'expiration du délai de réponse de 2 mois dont disposait l'administration, en cas de décision implicite de rejet du recours gracieux ou hiérarchique.

Dans les cas très exceptionnels où une décision explicite de rejet intervient dans un délai de 2 mois après la décision implicite – c'est-à-dire dans un délai de 4 mois à compter de la notification de la présente décision – vous disposez à nouveau d'un délai de 2 mois* à compter de la notification de cette décision explicite pour former un recours contentieux.

*4 mois pour les agents demeurant à l'étranger